

Offre d'emploi

Conseiller en environnement

-Poste temporaire de surcroît de travail-

Cowansville, ville centre de la MRC de Brome-Missisquoi, dessert une population de 16 909 habitants et est située à moins d'une heure de Montréal et de Sherbrooke dans un environnement naturel et exceptionnel. Regroupant tous les services d'un grand centre urbain, Cowansville a su conserver sa dimension humaine. Il s'agit d'un pôle économique et industriel où une importante proportion de la population est bilingue. Cowansville est reconnue pour son dynamisme, notamment grâce à ses nombreuses activités culturelles et sportives. La structure de la Ville de Cowansville comprend une direction générale et huit services municipaux. La Ville regroupe près de 200 d'employés au service des citoyens de Cowansville.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur de l'aménagement urbain et de l'environnement, le conseiller en environnement est une personne ressource en lien avec les projets et enjeux environnementaux de la Ville. Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe du service dans l'exécution des différents mandats. Il veille à l'application des règlements liés à l'environnement et participe activement à la réalisation des actions municipales, notamment celles en lien avec le plan de développement durable adopté par la Ville

Principales tâches et responsabilités

- Effectue des recherches et complète les demandes de subventions en lien avec les projets environnementaux aux instances gouvernementales concernées.
- Propose des projets et moyens d'actions visant l'atteinte des objectifs et des orientations du plan de développement durable.
- Assure l'application des procédures, des lois, des normes et des règlements dans le secteur d'activités, notamment concernant la gestion des milieux humides et hydriques, les sols contaminés, les gaz à effet de serre et le développement durable.
- Réalise des mandats touchant son champ de compétence en effectuant, entre autres, la planification, l'évaluation des besoins et de la faisabilité ainsi que le démarrage des projets environnementaux.
- Accompagne et appuie le Service des infrastructures et immobilisations dans les projets relatifs à la gestion des matières résiduelles (GMR).
- Accompagne le comité de sauvegarde du bassin versant du lac Davignon lorsque requis.
- Est responsable de la surveillance, l'inspection et le suivi des actions relativement aux bandes riveraines sur le territoire de la Ville.
- Effectue des inspections terrain relativement à tout projet ou toute plainte de nature environnementale.
- S'assure du suivi des dossiers environnementaux avec la MRC, le cas échéant.
- Est responsable de la gestion du programme de vidange des fosses septiques.
- Reçoit également les demandes d'information relatives à certains permis et certificats. Il procède à l'analyse et délivrance des permis reliés à l'environnement tels que, et sans s'y limiter; installation septique, ouvrage de prélèvement des eaux, abattage d'arbres, travaux en bordure de cours d'eau, etc.
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive et/ou limitative de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications et expérience

- Diplôme d'études universitaires en environnement, en écologie, en géographie ou dans un domaine connexe à l'environnement.
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire
- Maîtriser les programmes gouvernementaux reliés à l'emploi et de subventions
- Connaître les lois et les règlements reliés à l'environnement (cours d'eau, fossés, sols contaminés, rives, littoraux, plaines inondables, matières résiduelles, Loi sur la qualité de l'environnement, etc.)
- Maîtrise des outils informatiques, notamment la suite Office et PG Solutions (Accès Cité Territoire)

Profil recherché

- Fait preuve d'une grande intégrité et d'un jugement professionnel.
- Démontre une minutie, de la rigueur et un souci du détail dans l'exécution des tâches.
- Possède un sens des responsabilités et de l'autonomie.
- Valorise le travail d'équipe et la collaboration.
- Adopte des méthodes de travail efficaces et structurées permettant un suivi rigoureux des diverses tâches.
- Capacité à vulgariser l'information et à communiquer clairement.
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.

Conditions de travail

- Poste temporaire de surcroît de travail pour l'année 2026 (date de fin à déterminer).
- Poste de 5 jours par semaine à raison de 35 heures par semaine selon la convention collective en vigueur.
- Avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit.
- La Ville de Cowansville offre une rémunération et des conditions de travail avantageuses.
- Selon le salaire du poste de Conseiller en environnement (Classe XII) établi à la convention collective en vigueur des employés du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Cowansville (FISA). Échelle salariale débutant à 38.61\$/h

Le défi vous intéresse ?

Veuillez soumettre votre candidature en faisant parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à **rh@ville.cowansville.qc.ca**, au plus tard le 11 février 2026. La date d'entrée en fonction est flexible.

La Ville remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées après la période d'affichage.

Note : La Ville de Cowansville souscrit à l'égalité à l'emploi. L'utilisation du masculin est choisie pour des fins de lisibilité.